

OBJET : Estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation en vue de l'année scolaire 2023-2024

Madame,
Monsieur,

Conformément au prescrit des articles 1.7.2-1 et svts du décret du 3 mai 2019 portant les livres I et II du Code de l'enseignement fondamental, vous trouverez ci-après, l'estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation.

DANS SA MISSION D'ENSEIGNEMENT

	Description	Quantité	Prix à l'unité
1. <u>Frais scolaires obligatoires</u>			
• Piscine – Bibliothèque	Entrée à la piscine et visite à la bibliothèque	12X maximum/année	1,25€
• Déplacements vers la piscine ¹	Bus	12X maximum/année	1,25€
• Théâtre – Cinéma	Centre Culturel Marche ou cinéma L'Ecran	2X/an	4€
• Autres animations culturelles	A l'école ou au Centre Culturel	1 à 2 X/an maximum	4€
• Excursion	Destination proche et pédagogiquement sélectionnée	1X sur le cycle	35€
• Activités sportives	Organisation de la FRSEL notamment	1 à 2 X/an maximum	4€
• Classes vertes (DM)		1X sur le cycle	180€
• Classes de ski (DS)	Du dimanche soir 07/01/2024 au lundi 15/01/2024 matin (Valmorel)	1X sur le cycle	600€

¹ En cas d'absence à une activité, la part de transport (uniquement) pourrait rester comptée.

2. Frais scolaires facultatifs auxquels vous vous engagez		
<ul style="list-style-type: none"> • Abonnement individuel à une revue éducative 	Abonnement revue Averbode : Dauphin (P3-P4) – Tremplin (P5-P6)	45€/année scolaire
	Albums spéciaux Averbode (Pâques, Noël,...)	8€
	Destination Vacances	9€
	Journal des enfants (hebdomadaire – 35 numéros)	67€/an si toute la classe est abonnée
	Ecole des Loisirs (par an)	de 39€ à 42€

HORS MISSION D'ENSEIGNEMENT : TARIF DES SERVICES PROPOSÉS **AUXQUELS VOUS VOUS ENGAGEZ :**

<ul style="list-style-type: none"> • Repas (services) 	Potage pour les primaires	0,50€
	Repas chaud pour les primaires (nouveau prix)	4,00€
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil extrascolaire 	De 7h à 8h (prix ajustés dans toutes les écoles de la commune)	0,30€/15 min
	De 15h45 à 16h30	0,90€
	De 16h30 à 17h	0,60€
	De 17h à 17h30	0.60 €
	De 17h30 à 18h	0,60€
	De 12h à 13h (le mercredi)	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> • Photos 	Photos individuelles	12€ la pochette
	Photo de classe	4€
<ul style="list-style-type: none"> • Ventes diverses 	Vente de ballotins de pralines pour le PO ELMA	6€
	Jus de pommes	3€
	Ventes destinées à la diminuer le prix des classes de dépaysement (gaufres, lasagnes, Donuts, cookies)	Entre 3€ et 10€
	Action caritative (Carême de partage)	2€ environ

Service juridique

Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique ASBL

Avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles - Tél: 02 256 70 44 - Fax: 02 256 70 46

Site internet : <http://enseignement.catholique.be> - E-mail : segec@segec.be



Tous ces frais sont reportés sur la note de frais mensuelle. Ils sont payables via un versement (avec communication structurée) OU via UN ORDRE PERMANENT sur le compte de l'école **BE07 7965 6021 3966**.

Par ailleurs, nous vous informons que les factures impayées les années scolaires précédentes seront reportées sur chaque facture mensuelle.

Si vous éprouvez des difficultés de paiement, des solutions peuvent être trouvées. La direction vous invite à prendre rendez-vous soit par téléphone au 084/31.33.67 ou au 0470/17.91.94 soit par mail à l'adresse suivante saintremacle@elmarche.be pour trouver ensemble un arrangement concernant cette somme et établir ainsi un échelonnement des paiements.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

Pour l'école,
Madame Julie Davin,
Directrice

Service juridique

Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique ASBL
Avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles - Tél: 02 256 70 44 - Fax: 02 256 70 46
Site internet : <http://enseignement.catholique.be> - E-mail : segec@segec.be